

Dans votre intérêt

faites
VOS ACHATS
à la

L'ECHO

Bulletin d'information de
l'Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau

DE LA ROBERTSAU

Bureau : 19a, rue Chevalier Robert, Robertsau
Permanence tous les samedis de 15 à 18 heures

Responsable de la publication :
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91

AUTO - École

René Weber

*

Tous permis
Clients pris à domicile ou
au lieu de travail

*

Strasbourg-Robertsau
4, rue de la Papeterie
tél. 31.05.70

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'A.D.I.R.

le 28 avril 1979

— A 15 h 15 le Président, Monsieur FELIX, ouvre la séance en adressant ses cordiales salutations aux membres de l'ADIR présents parmi lesquels nous reconnaissons le Conseiller Général, Monsieur BRUNSCHWEILER et le Conseiller Municipal, Monsieur REYMANN.

— A l'entrée de la salle une exposition de photos de notre faubourg et des projets du plan d'occupation des sols a permis aux participants de prendre connaissance des problèmes de notre quartier et des résultats des différentes actions de l'ADIR.

— Après la minute de silence en l'honneur des membres disparus au cours du précédent exercice, le Président annonce l'ordre du jour, accepté à l'unanimité.

I. — LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 AVRIL 1978

Le secrétaire, Monsieur R. GRESS, lit le protocole qui est accepté sans réserves.

II. — RAPPORT DU PRESIDENT

Le Président donne un large aperçu de l'activité du Comité au cours de l'exercice 1978.

Nous avons tenu dix réunions du comité, quatre réunions de quartier, une réunion de travail à la Préfecture, suite à une manifestation au Port aux Pétroles, une réunion avec la Direction de SPIRS-ALSACE, deux réunions avec le quartier de la Papeterie et enfin trois réunions avec les commerçants et artisans de notre faubourg.

Nous avons édité 4 « ECHO DE LA ROBERTSAU » et participé à sept manifestations diverses.

Toutes ces réunions, manifestations et représentations ont eu comme principal objectif la sauvegarde de notre environnement sur le plan local.

Nous avons proposé à Monsieur le Maire notre collaboration à l'élaboration du POS concernant notre faubourg. Nous lui avons fait part de nos suggestions et également nos critiques.

Par lettre réponse du 25 septembre 1978 nous avons appris que des consultations sur le POS sont prévues quartier par quartier et que nous serons prévenus en temps utile.

En attendant, nous avons demandé à la Communauté Urbaine de faire aménager des espaces verts publics :

- à la place du terrain vague à côté de l'école de la Niederau,
- le long des berges du Mühlwasser, près de la rue de Betschdorf, où l'on pourrait même prévoir

Suite page 2 ➡➡

ASSOCIATION DE LA DEFENSE DES INTERETS
DE LA ROBERTSAU

SORTIE 1979

Comme dans le passé, l'A.D.I.R. organise cette année une sortie qui aura lieu SAMEDI le 22 SEPTEMBRE.

PROGRAMME

Départ Robertsau Eglise - Papeterie - Cité de l'III à 7 h 30.

En cours de route un arrêt d'environ 1 heure pour prendre le petit déjeuner tiré du sac.

Vers 12 heures arrivée au Lac de MITTERSHEIM. Déjeuner au Restaurant au Lac Vert.

MENU

BOUCHEE A LA REINE
CIVET DE LIEVRE FORESTIERE
PATES AU BEURRE
DAME BLANCHE

Après le déjeuner, soirée récréative et ambiance avec Orchestre.

A 18 h 30, service d'une assiette anglaise.

Prix de participation y compris voyage, déjeuner et dîner du soir : 80 F.

Les billets de participation peuvent être retirés aux adresses suivantes à partir du lundi 3 Septembre :

Pour la Robertsau chez M. KELLER R. 10, rue des Maraîchers.

Pour la Cité de l'III chez M. FELIX R. 42, rue de l'III (Tour Schwab)

Mme ZENS Frédérique - 17, rue de la Doller.

Dernier jour d'inscription Samedi le 15 Septembre.

Toute la population est invitée à cette sortie.

LE COMITE

◀ Suite de la page 1

- des promenades pour piétons et des pistes cyclables,
- au terrain vague rue Silberath, en face de la Cité Universitaire,
- au terrain vague rue Mélanie, à côté du Parc de la Petite Orangère, où l'on pourrait rajouter une aire de jeux pour enfants.

Nous avons suggéré d'ouvrir les stades et les cours d'école pendant les vacances pour les tenir à la disposition des jeunes sportifs, comme c'est déjà le cas à MULHOUSE. La municipalité nous a promis de faire un essai dans une Ecole.

Nous avons sollicité l'ouverture de la route E.D.F. au trafic routier, puis la fermeture de la digue aux véhicules motorisés dans l'ordre chronologique, qui malheureusement n'a pas été respectée, au détriment de nos pêcheurs.

Nous avons également demandé d'ouvrir le Parc Pourtalès au public et de créer des jardins familiaux. On a bien voulu nous accorder une vingtaine de jardins, quant à l'ouverture du Parc il faudra encore patienter.

Bon nombre de lettres ont été rédigées demandant l'amélioration du trafic routier :

- le feu tricolore rue de l'Ill, rue de la Doller serait installé en 1979.

Ausflug des Interessenvereins

Der diesjährige Ausflug des Interessenvereins findet statt am SAMSTAG 22. SEPTEMBER und zwar geht die Reise nach dem LAC von MITTERSHEIM.

Abfahrt Robertsau Eglise - Papetene - Cité de l'Ill, um 7.30 Uhr. Unterwegs eine Pause für das Morgenessen (aus dem Sack). Mittagessen im Restaurant du Lac Vert in MITTERSHEIM.

MENU

- BOUCHEE A LA REINE
- CIVET DE LIEVRE FORESTIERE
- PATES AU BEURRE
- DAME BLANCHE

Anschließend Unterhaltung mit Orchester.
Gegen 18.30 Uhr Abendessen (ASSIETTE ANGLAISE).
Preis der Beteiligung einbegriffen Fahrt, Mittag- und Abendessen: 80 Francs.

Die Billets sind erhältlich ab 3. September an folgenden Adressen:

- FELIX Raymond 42, rue de l'Ill, Tour Schwab.
- Mme ZENS Fr.: 17, rue de la Doller, Cité de l'Ill.
- KELLER Robert: 10, rue des Maraichers, Robertsau.

Letzter Anmeldetermin Samstag, den 15. September



Remise sur présentation de l'annonce
déménagements toutes directions
travail soigné

Société Nouvelle COMMISSIONNAIRES BLEUS

22 b, rue des Balayeurs 67000 Strasbourg Tél.: (88) 35.18.74 — 75

Remplissez ce coupon et renvoyez le nous

Nom, prénom _____
Adresse _____ Etage _____
Ville _____

☐ Voudrait avoir la visite d'un Inspecteur.

Date : _____

Téléphone où l'on peut vous joindre : _____

- la coordination des feux est à l'étude, sur la route de la Wantzenau et rue Boecklin,
- le feu rue Boecklin rue Mélanie n'est pas encore prévu.

Nous avons soutenu, avec succès, la pétition des riverains de la rue des Tilleuls demandant le rétablissement de la circulation en double sens.

En ce qui concerne les transports en commun, la C.T.S. a bien voulu nous écouter et détourner la ligne 3 dans la rue Mélanie presque au droit de la rue Himmerich. Le prolongement de la ligne 15 jusqu'à « Trois Sapins » est, paraît-il, à l'étude. Par contre, notre idée de faire contourner la Cité par la ligne 23 jusqu'à la Résidence des personnes âgées n'a pas été retenue à ce jour.

Le Comité a lancé l'idée d'organiser avec les commerçants et artisans une « Journée d'animation » qui aurait lieu les 29 et 30 septembre. L'objectif de l'opération est, d'une part, de mieux faire connaître les commerçants et artisans par le public et de sensibiliser nos jeunes sur les métiers artisanaux qui sont toujours pratiques à la Robertsau et, d'autre part, de créer une nouvelle animation dans notre faubourg.

Le Président conclut son exposé en exprimant sa satisfaction que, finalement, notre travail est reconnu utile par les services de la Communauté Urbaine avec

► suite page 4

■ RÉPARATIONS

- ♦ Toutes marques Appareils
PHOTOS - CAMERAS - Projecteurs
muets et sonores - Flashs
Achat - Dépôt
Vente neuf et d'occasion
- ♦ Magnétophones - Transistors
Chaines Hi-Fi
- ♦ Travaux photos NB + Couleur
Atelier agréé par les grandes marques
VOTRE CONSEIL

FRITZ réparations

109, rue Boecklin - Tél. 31.43.10
Strasbourg - Robertsau

- ♦ Atelier de Réparations sur place

La Section Robertsau de l'U.N.I.A.T. communique

SECTION DE LA ROBERTSAU

La réouverture du Foyer des personnes âgées de l'UNIAT situé dans la résidence des personnes âgées — 18, rue de la Doller, aura lieu LUNDI le 3 septembre.
Le Foyer sera ouvert tous les lundis, mardis et mercredis de 14 heures à 17 heures.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.N.I.A.T.

L'assemblée générale de l'UNIAT aura lieu SAMEDI le 20 octobre, à 15 heures, au Foyer de la résidence des personnes âgées — 18, rue de la Doller.

CONCOURS DE BELOTE

La section UNIAT organise un concours de belote interne (pour les membres de l'UNIAT), qui aura lieu le 3 novembre à partir de 14 heures au Foyer de la Résidence des personnes âgées.
Prix de participation : 20 francs.
Inscription à partir de ce jour chez Monsieur FELIX 42, rue de l'Ill.

Herbstfest der U.N.I.A.T.

Wertes Mitglied,
Zum ersten Mal organisiert unsere Sektion ein Herbstfest das stattfindet am SAMSTAG, den 6. OKTOBER im Saal der Tour Schwab. Das Fest beginnt um 15 Uhr.

Für eine gute Stimmung sorgt unser Hausorchester «Willy REY».

Der eventuelle Gewinn dieses Festes ist für die Organisation des diesjährigen Weihnachtsfestes bestimmt.

Eintritt mit Abendessen: 30 F.
Abendessen: Jambon en croûte - Salade.

Die Billets sind erhältlich ab 3. September im Foyer de la Résidence des personnes âgées, 18, rue de la Doller oder bei Monsieur KELLER Robert, 10, rue des Maraichers, Robertsau.

SAMSTAG den 20. OKTOBER um 15 Uhr :
GENERALVERSAMMLUNG der UNIAT
im Foyer - 18, rue de la Doller

SAMSTAG, den 3. NOVEMBER ab 14 Uhr :
TOURNOI DE BELOTE im Foyer

SECTION DE LA ROBERTSAU

Wertes Mitglied,
Wie vorgesehen, organisiert die UNIAT-Sektion Robertsau

eine **Reise von 2 Tagen**
die im Juni 1980 stattfindet

Ets WISSER MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes
Strasbourg-Robertsau • Tél. 31.11.12



Pour toutes surfaces

- Tronçonneuses STIHL
- Tondeuses GARY touchant les hautes herbes
- Atomiseurs FONTAN
- Motobrouettes ROLINSON
- Moto HOU IRECI
- Arroseur vert Gardaline

GRAND CHOIX en

Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices
Aliments composés pour aviculture

■ BOUCHERIE CHARCUTERIE CHEVALINE

Gérard
Schmitt



79, rue Boecklin
STRASBOURG-ROBERTSAU
Tél. (88) 31.43.87

Spécialités:

Rossbif - Steak de Poulain
VIANDE 1^{re} CHOIX

- ♦ Livraison assurée pour restaurants et collectivités

PRESSING DE L'ILL

- NETTOYAGE A SEC TOUS VETEMENTS
- DEPOT BLANCHISSERIE
- TEINTURERIE
- TRAVAIL RAPIDE • QUALITE SOIGNEE

40, RUE DE L'ILL - Téléphone 31.40.10

lesquels nos relations sont en nette amélioration. Il regrette cependant qu'on n'ait toujours pas accepté de créer une commission extra-municipale qui pourrait travailler en collaboration avec les Services Officiels en place et en bonne connaissance de cause.

Monsieur REYMANN demande la parole et exprime clairement ses pensées sur notre activité qu'il qualifie de travail de spécialiste en faisant allusion à notre lutte contre les pollueurs, à notre travail de sondage d'opinion sur le POS et à nos propositions concrètes sur l'aménagement de l'environnement. Il déclare que sa présence à l'Assemblée est une preuve de l'intérêt que nous porte le Conseil Municipal. Il nous reproche cependant de vouloir « toucher » à tout, alors que souvent nous ne sommes pas informés correctement.

Il se déclare prêt à nous renseigner objectivement dans tous les domaines pouvant nous intéresser. En sommes, et selon ses propres termes, Monsieur REYMANN n'aspire qu'à favoriser le dialogue entre la Municipalité et l'ADIR.

Il est retenu également qu'un crédit de 2,7 millions de francs actuels a été voté pour l'aménagement du Parc Pourtales.

III. — RAPPORT DU TRESORIER

Notre Trésorier Monsieur H. KUBLER, fait un exposé rapide de nos comptes qui seraient déficitaires s'il n'y avait pas des rentrées de fonds en instance. Le déséquilibre provient surtout du coût de revient de la publication de l'ECHO qui augmente d'année en année.

IV. — RAPPORT DES REVISEURS DE CAISSE

Messieurs DIERJEAN et KAMMERER attestent une fois de plus la tenue exemplaire de nos livres et demandent la décharge du trésorier.

V. — DECHARGES DU COMITE ET DU TRESORIER

Sur vote et à l'unanimité, décharge est donnée au comité et au trésorier.

VI. — ELECTION AU NOUVEAU COMITE

Le Président d'honneur, Monsieur E. ZIMMER, rappelle la liste du comité sortant et encourage l'assemblée à refaire confiance aux mêmes personnes bien en place.

Bien qu'aucun volontaire ne se présente pour ren-

forcer le groupe, les membres du comité reprennent de nouveau leur sac au dos pour le nouvel exercice 1979. Messieurs DIDIERJEAN et KAMMERER veulent également reprendre leur fonction comme réviseurs de caisse. Leur candidature est acceptée à l'unanimité.

VII. — RESULTATS DE NOTRE ACTION CONTRE LA POLLUTION DU PORT AUX PETROLES

Le Vice-Président, Monsieur E. HERRMANN, après avoir rappelé notre manifestation au Port aux Pétroles du 18 novembre 1978 et la lettre adressée au Préfet, lit les réponses du Préfet et rend compte de l'entrevue avec le Directeur du Cabinet du Préfet.

Le Conseiller Général demande et obtient la parole pour nous informer qu'un sérieux coup d'accélération a été donné à la Préfecture pour intensifier, suite à notre demande, la lutte contre les pollueurs du Port aux Pétroles :

- une deuxième rangée de piezomètres sera installée et contrôlée,
- un nouveau canal sera créé d'ici 1980, d'abord pour permettre une surveillance plus étroite de la pollution de la nappe phréatique, ensuite pour stabiliser cette dernière,
- une action de grande envergure sera entreprise contre la façon non conforme de stocker des produits dangereux de certaines entreprises. Monsieur BRUNSCHWEILER souligne que c'est surtout grâce à notre ténacité que cette action a pris une tournure positive dans l'intérêt général. Le Conseiller Général note encore deux doléances qui lui ont été adressées en public :
- la demande d'un élargissement du goulot d'étranglement que constitue le Pont Phario aux heures de pointe, qui n'a que 6 mètres de large : cette voie étant un chemin départemental, elle est du ressort du Conseil Général,
- une demande qui le concerne peut-être moins, mais qui peut être adressée par son intermédiaire à l'Habitation Moderne : ne serait-il pas possible de faire revêtir les aires de terre battue par un enrobé devant quelques bâtiments de la Cité,

VIII. — LES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LE P.O.S. ET LES PROPOSITIONS DE L'ADIR

Pour illustrer ce thème et surtout pour sensibiliser l'assemblée, le Vice-Président fait une projection de diapositives qui nous montrent :

Suite page 7 →

U.N.I.A.T. suite

Besichtigung der bekannten DROSSELGASSE.

Zweiter Tag : Morgenessen und Freizeit in RUDESHEIM bis 10 Uhr

Abfahrt nach HEIDELBERG (Mittagessen).

Nachmittag Besichtigung des Schlosses.

Zurück auf der Autobahn. Abendessen in der Gegend von RIESCHWOOG. Heimfahrt nach der Robertsau.

Der heutige Preis dieser Fahrt: 360 F einbezogen: Reise per Bus - Rheinfahrt per Schiff - Mittag- und Abendessen vom ersten Tag - Zimmer in RUDESHEIM - Morgenessen - Mittag- und Abendessen vom zweiten Tag.

Mit den heutigen Verhältnissen ist bis Juni 1980 mit einem Preisaufschlag dieser Reise zu rechnen (ungefähr 10 %).

Um es unseren Mitgliedern zu ermöglichen diese Reise auf mehrere Raten zu zahlen, sind folgende Bedingungen zu beachten:

- ① Ab September dieses Jahres werden 40 F pro Monat aufgelegt bis einschliesslich Juni 1980 = 10 Monate 40 F = 400 Francs.

Zahlungstermin und Ort für die Mitglieder von der Robertsau: Jede erste Woche des Monats im Foyer der UNIAT-Résidence des personnes âgées, 18, rue de la Dolleur.

Für die Mitglieder von WANTZENAU, GAMBSHEIM und OFFENDORF: bei Mme WEBER in GAMBSHEIM.

- ② Der Betrag jedes Monats wird auf ein Sparkonto bei der CNDP der Cité de l'III überwiesen.
- ③ Kommt die Reise bis Juni 1980 nicht auf 400 F wird der restliche Betrag an die Mitglieder zurückbezahlt.
- ④ Kann ein Mitglied wegen Krankheit an der Reise nicht teilnehmen (muss gemeldet werden 10 Tage vor Abreise), wird der aufgelegte Betrag zurückbezahlt.
- ⑤ Jedes Mitglied muss den Anmeldungsschein mit der ersten Auflage (erste Woche im September 1979) mit Unterschrift abgeben.

ANMELDUNGSSCHEIN

NAME : _____

VORNAME : _____

ADRESSE : _____

Beteiligte mich mit _____ Personen an der zweltägigen Reise nach RUDESHEIM, die im JUNI 1980 stattfindet.

UNTERSCHRIFT

32 Geschichte der Ruprechtsau

Im Jahre 1593 erbaute man in Ruprechtsau eine Mühle. Laut den Akten der Einundzwanziger wies die Stadtverwaltung darauf hin, dass wer in der Ruprechtsauer Mahlmühle mahlt, auch das Umgeld zu zahlen habe. Es war dies wohl eine Schiffmühle; denn zwei Mühlen wären zuviel gewesen für Ruprechtsau.

1595 hat der Pfarrer von Ruprechtsau angezeigt, dass sein Schwager Hupert Dieboits Jörg die Hälfte an einer Schiffmühle besaß. Die andere Hälfte gehörte dem Muhlart Michael Langen. Nun ist aber die Mühle von Eis zerstört und zerrissen. Er würde es gern sehen, wenn jemand die Schiffmühle diesen armen Leuten abkaufte und wieder aufrichtete, da die alten Eigentümer kein Geld dazu haben.

Ein Schreiben von einem Daniel Hammerer gibt uns Auskunft vom weiteren Verlauf. Er schreibt: Ich habe die Mühle weder eingerichtet und 1595, 1596, 1597 und 1598 darin gemahlen. Das Schiff ist verfault und unbrauchbar geworden. Das Volk hat mich gebeten, die Mühle wieder aufzurichten. Ich habe eine neue mit viel Kosten aufgerichtet und vor etlichen Wochen auf den Rhein gebracht. Die Ruprechtsauer waren zufrieden, keine Klage erhob sich.

Als ich letzten Herbst auf einige Wochen abwesend war, beklagten sich etliche wenige bei der Meisterschaft und verlangten Abschaffung der Schiffmühle.

Man befrage die Ruprechtsauer. Sie wollen hiervon nichts wissen. Nur zwei bis drei führen solch Werk. Sie behaupten, die Schiffmühle sei nachteilig und schädlich, denn, so sagen sie, wo die Schiffmühle steht, wird der Fluss des Stromes hergezogen und verursacht so den Einfall des Landes. Jedoch hat der Rhein schon zu allen Zeiten vom Land weggerissen. Jede Mühle muss Wasser auf die Mulschlaufen bekommen, aber sie ziehe doch das Wasser nicht zu sich, dann es geschieht, dass der Strom seinen Lauf ändert und eine andere Schiffmühle aufgestellt werden muss. An der Stelle der alten Mühle wurde Land weggetrennen, aber in gleicher Zeit an andern Stellen noch mehr.

Die Gegner sagen, in Auenheim sei das gleiche geschehen. Das stimmt nicht. Der Auenheimer Müller verlor das Bürgerrecht durch eigene Schuld und musste mit Weib und Kind fortziehen.

Man sagt, die Ruprechtsauer können ja in der Stadt mahlen lassen. Das ist umständlich. Der arme Mann mit dem Säckchen Getreide soll keine Zeit verlieren, um damit nach der Stadt zu gehen.

Man sagt weiter: die Stadt verliere das Umgeld. Auch das stimmt nicht. Ich habe meinen Muhlart schon 3 Jahre bei mir. Er ist streng angewiesen, niemand ohne Umgeldzeichen das Mehl auszuliefern. Gerade weil ich da streng bin, habe ich einige Gegner. Diese haben dann, wenn die Breusch klein gewesen, in Achenheim und Schaffelheim mahlen lassen und kamen zu mir nur, wenn sie bei grossem Wasser der Breusch nicht haben dorthin kommen können.

Auch sagen sie, durch das Hin- und Hergehen und Fahren würden die Wege nützlich.

Missgünstige Personen haben mich «hinderrücklich» angegriffen. Diese schaden der Stadt; denn auf fremden Mühlen geht der Stadt das Umgeld verloren.

Zum Schluss bittet er, ihm Gerechtigkeit zukommen zu lassen.

Unterschrift: Daniel Hammerer.

Er bittet auch die Stadt, ihm einen Ort zum Aufstel-

len der Mühle anzugeben oder einen solchen selbst suchen zu lassen, und die Ruprechtsauer anzuhalten, seine Mühle zu besuchen (V.C.G.B. 43 N° 51 u. 77).

1603 wurde die Schiffmühle abgebrochen und «hinweggetan».

Von einer gewöhnlichen Mühle ist die Rede, die wahrscheinlich am Mühlenwasser (Hundsglessen) an der Stelle der heutigen Papierfabrik lag.

Pulvermacher (Pulvermüller)

Andreas Diehl (zwischen 1604 und 1618), Johann Georg Pfeiffer, Ulrich Maurer, Hans Jacob Hermann.

Schiffer

Der Blumenglessen, auch Plumenglessen und Wuhr-glessen genannt, ist der Glessen, auf dem «alle Waaren, Holz und anderes, so von oben herab auf dem Rhein alhero geführt, herein in die Stadt gebracht wirdt.» Beim unteren Wasserzoll mündete er in die Ill.

Da unsere Schiffer auf dem Rhein von Basel bis Frankfurt führen, so kam, Strassburg betreffend, für die Waren auf den von ihnen gelenkten Schiffen der Zoll im Blumenglessen in Betracht. Wir entnehmen der Zollverordnung im Blumenglessen vom Jahre 1558 folgendes.

Es werden da verzollt: Wein, der in die Stadt auf den Markt gefahren wird, Wein, der von den Schwaben oder Brabant geht, gebrannter Wein, Fische, auch gesalzene, die man zum Verkauf heranfährt, Weizen, Roggen, Gerste und Hafer, Nüsse, Erbsen, Linsen, Hirse, Bohnen, Habermehl, gestampfter Weizen, gestampfte Gerste, Haberkern.

Ferner: Zimmerholz, Wagneholz, Kistnerholz, Wagenrad, neue Kisten, Tröge, Spahnbedt (Bettlade mit gespannten Seilen als Boden), neue Karchgestell, alte und neue Fasser (grosse und kleine), Egge, Wanne, Pflügrädeln, Lotterbett (sophaartiges Bett zum Ruhen am Tage), neue Badbutten, Wagen und Karche, Tische.

Ferner: Kase, Anke (Butter), alles was zum Markt kommt, auch Oel, Hanf, Flachs, Zwilch, Leinen oder «wullentuch», Schmalz, Speck, Unschlitt, Seife, Kupfer, Zinn, Blei, Weinstein, Zibelsadt (Zwiebelsaat) und dergleichen.

Den Zoll soll man niemand «borgen noch schenken». Niemand darf durchfahren, ohne Zoll entrichtet zu haben. Die Bürger von Strassburg geben keinen Zoll.

1615 stellte man fest, dass sich der Rhein vom Ochsenwörth herab von der Stadt weggewendet nach der Keiler Seite. Infolgedessen war der Blumenglessen am Zufluss ganz und gar mit hohem Grün «verschüttet». Man konnte auf diesem Glessen fast mit keinem Schiff, nicht einmal mehr mit einem Fischerschifflein in die Stadt fahren. Deshalb baten Schiffleute, die wöchentlich nach Strassburg auf den Markt führen, so solche von Hausen, Weissweil, Ruost, Capeli, Ottenheim, Rheinwald die Stadtregerung, den Blumenglessen wieder in guten Zustand zu bringen. Auch Strassburger Schiffer unterschrieben die Bitte. Man entfernte das Hindernis, und die Schiffer konnten wieder gegen ihre Fahrt unternehmen.

Den Zoll betreffend war eine Verbesserung notwendig geworden. Man hielt die Zölle auf dem Blumenglessen auch für Rheinzoll. Und 1617 bestimmte man, dass fernerhin die Zöllbuchen nicht mehr allein ohne Register oder Rechnung auf dem Pfennigturn sollten abgeliefert werden. An jedem Zoll übte nun ein Zöllschreiber seines Amtes. Der Hergang war folgender.

33 Geschichte der Ruprechtsau

Der Schiffmann ging zum Zoll und machte die Erklärung. Der Zolischreiber trug die empfangenen Zölle, Jahr, Tag, Name des Schiffsmanns, Name des Schiffes, Bezeichnung der Ware, Höhe des Zolles, Münzsorten in ein Register ein. Zwei Buchsen standen bereit, eine für den Zoll, der mehr als 1 Schilling betrug, der verrechnet wurde, und die andere für den Zoll in Höhe von 1 Schilling und darunter, der nicht verrechnet wurde. Das Register war alle Vierteljahr vom Zoller dem Pfennigturm vorzulegen. Die Herren Dreyer vom Pfennigturm unterschrieben es und gaben es dem Zoller zurück.

Mit der Schifffahrt stand auch der Kran in Verbindung (Kran = ein eigentümliches Hebezeug für Lasten, um Waren aus den Schiffen ans Ufer und umgekehrt zu heben). 1580 wurde Vogts Michel zu Ruprechtsau von den Dreyern des Pfennigturms zum Fergen am Rhein-Kran bei der Ruprechtsau angenommen.

Bei seinem Dienstantritt musste er schwören, «zu dem Kran und zu dem Wasser, da der Kran steht, morgens und abends und sonst zu allen Zeiten, so das not ist, getreulich vnd ernstlich zu lügen, und besonders so winde, grosse regen vnd Ungewitter kombt, welche Zeit das ist, bey tag vnd bey nacht, oder so der Rhein wechset, da er dan selbs oder sein gesinde zu dem Kran und dem Rynnen sehend vnd lugend». Er soll auch den Schlüssel zum Kran haben für ihn vnd das Gesinde «zu Nutzen vnd Notdurft der Statte». Wenn sie «Bresten» am Kran entdecken, soll dies sofort dem Lohnherrn oder dem Kranmeister oder Kranknecht gemeldet werden. Der Ferge soll auch das Geschirr verwahren und versorgen.

Für seine Arbeit ist er bezahlt 30 Schillinge im Jahr, d. i. alle Fronfast 8 Schilling.

(Es hatte sich gezeigt, dass der Rheinkran verwarlost war, daher diese Bestimmung). (V.C.G.B. 43 N. 29 u. 75).

1597 ist nochmals vom Fährigen am Rheinkran die Rede. Trotz der scharfen Bestimmungen traf den Rheinkran einmal das Unheil: 1602 verbrannte er.

Schneider

1558 kennt Georg Schneider und Georg Wegel, 1605 Hans Wehl als Schneider.

Totengräber

Zwischen 1604 und 1617: Christmann Kolb.

Viehzüchter

Zwischen 1604 und 1618: Martin Ulrich.

Vogelfänger

Der Ruprechtsauer Pastor Conrad Reysser (1544-1546) beklagt sich bei der ersten Strassburger Kirchenvisitation über das «Vogelfohren» (fohren oder fahen = fangen) am Sonntag, «die zu ropffen, zu bereiten und uff den Marckt zu tragen».

In späterer Zeit wurde genau festgesetzt für die Vogler, die «Antvogelfänger» und Lerchenfänger, wie viel selbige des jahrs zu lüffern haben». (Siehe auch: Unser Rheinwald. Jäger und Jagd, ebenfalls das Lied: Dr Meiselocker in: Volkskundliches).

Weber

Zwischen 1604 und 1618: Michael Lutz, Clausa Weel.

Wirte

1604 und 1606 wird Michael Schott als caupo superior (oberer Wirt) genannt. Er wohnte also wohl in der Oberrau. 1605 nennt Melchior Meyr als caupo (Wirt) und Schiffzimmermann. 1616 treffen wir Theobald Resch, Zoller (Zollbeamter)

Am unteren Wasserzoll beim Einfluss des Blumen-giessens in die Ill war 1606 Catharina Baldnerin «Zollerin am Wasserzoll der Awbrucken».

10) Krankheiten, Seuchen, Pestilenz

Wie das Mittelalter, so blieb auch die Zeit vom Beginn der Reformation bis Ausbruch des dreissigjährigen Krieges vor schrecklichen Krankheiten und Seuchen nicht bewahrt. Lassen wir wiederum die alten Chroniken sprechen!

1518 trat der Veritanz in Strassburg auf.

1529 verlangte «der Englische Schweiss» viele Opfer. «Man musste die Leut plätzen, ruteln und schütteln und ihnen den Schlaf abwehren, sonst schliefen sie ein und erstickten im Schlaf».

1541 war zu Strassburg «ein Pestilenzisch Sterben. Zu Strassburg starben bey 3300 Menschen».

1563 «kam nach dem herpst eine pestilenz, dess starben in dem sterbet 1559 iung und alt». Zur Bekämpfung dieser Pestilenz wurde «weichholderrouch in die Kirchen gemacht».

1564 «Darnach S. Johann. kam ein Sterben, dass 300 und 76 personen starben Darumb schlugen Meine Herren ein mandat an die cantzley, dass man ein gottselig leben für, nit mehr danzet oder saulet auch ein burgerhochzeit nit mehr dann 30 personen ladten, ein klein burger 15 personen bey einer straff».

«In dem jar haben meine herren verboten den brandwein öffentlich zu verkaufen, damit nieman sich foll trinck, und ursach gebe zu der pestilenz damit er sich damit entzündet».

«Die Leut fielen dahin, wie es nach Herbszeit gehet, wenn die Blätter abfallen, die vom Wind und Reiffen gerührt werden.» Es starben an 5013 im Jahr.

1582 war ein sehr grosses Sterben zu Strassburg. 1609 starben in der Stadt 6000 Personen. In der Ruprechtsau zählte man 1609 an Todesfällen 16, im Jahre 1610 sogar 28. (Der sonstige Jahresdurchschnitt bei uns betrug 5 - 6 Tote).

11) Klimatisches, Naturereignisse

Alte Chronisten berichten davon. Der Winter von 1538 wird wegen seiner strengen Kälte erwähnt.

1565 (19. und 20. Februar) «fiel ein solcher grosser schnee, dass man nicht wohl reisen, reithen oder fahren konnt». Der Schnee lag 7 Schuh hoch. Der 3. März brachte warmen Regen. So entstand ein schreckliches Hochwasser. Kaum ragten die Baumgipfel noch aus dem Wasser. Ein Schiffer fing zwei lebendige Hasen auf einem Baum. Nach Ablauf des Wassers waren alle Felder mit Sand und Steinen bedeckt, Reben und Nussblüme erfroren, die Wintersaaten verderben. Die Not war gross.

1572 - 73 war der Rhein zugefroren.

† Auch 1598 hatte einen kalten Winter.

SEPTEMBRE 1979

EDITION SPECIALE

L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Association de Défense
des Intérêts de la Robertsau

Bureau: 18a, rue Chevalier Robert, Robertsau
Permanence tous les samedis de 15 à 18 heures

PROGRAMME

Responsable de la Publication:

M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strassbourg-Robertsau, téléphone 31.14.91

JOURNÉES DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LA ROBERTSAU

Samedi 29 et dimanche 30 septembre 1979

Sur l'initiative de l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau et plus exactement sur une idée lancée par son Président Monsieur FELIX Raymond, les commerçants et artisans de notre faubourg organisent une exposition de deux jours qui aura lieu SAMEDI le 29 et DIMANCHE le 30 septembre (le programme détaillé dans l'édition spéciale de ce journal).

Les commerçants et les artisans, prenant conscience du développement de notre faubourg, perçoivent qu'il est nécessaire d'établir de nouveaux rapports avec la population.

Il est d'abord nécessaire de préciser le but de cette manifestation.

Les commerçants ainsi que les artisans qui se transforment en «animateurs», ne serait-ce que pour 2 jours, veulent démontrer leur capacité, mieux se faire connaître, sensibiliser les jeunes sur les métiers existants au niveau de notre quartier, créer une ambiance plus familiale entre eux et les consommateurs.

Avec mon propos, je ne voudrais pas relever les critiques souvent faites par les consommateurs vis-à-vis des commerçants ou des artisans, car si le coût de la vie augmente de jour en jour, on donne toute suite la faute aux commerçants. Je ne voudrais pas non plus être juge de ces critiques mais je

pense qu'elles sont injustes car souvent on ignore les vrais problèmes. Depuis de nombreuses années face à une concurrence implacable (les grandes surfaces), les petits commerçants et artisans ont du mal à se maintenir. Ce sont des gens comme vous et moi qui se lèvent de bonne heure le matin pour satisfaire leur clientèle, à qui on impose de plus en plus de charges qu'ils supportent mal et qui souvent après la fermeture de leur magasin continuent à travailler soit pour remplir leurs stocks ou pour faire leur comptabilité.

Je ne voudrais pas oublier nos jardiniers et nos horticulteurs qui participent à notre exposition et qui depuis de nombreuses années font honneur à notre faubourg. La qualité de leurs récoltes est bien connue même en dehors de notre région. Il faut rendre hommage à leur volonté de survivre non pas seulement pour eux-mêmes mais aussi pour le prestige de notre faubourg. La Robertsau sans les jardiniers ne sera plus la Robertsau. Bientôt ils fêtent la Saint-Fiacre. Je leur souhaite une bonne réussite pour cette belle journée qui marque une page dans l'histoire de notre faubourg.

A l'avance, je remercie également les associations et sociétés de la Robertsau qui, bénévolement, assurent la partie animation de ces deux jours: l'Harmonie Caecilia 1890 qui fête l'année prochaine

suite page 2 →

son 100^e anniversaire, l'Ensemble Culturel de la Cité de l'ill bien connu même en dehors de nos frontières, le groupe folklorique et les majorettes du Centre Culturel de la Robertsau, qui couramment, se sont présentés avec un grand succès aux touristes de notre ville, le Club des Cors de Chasse de la Robertsau ainsi que l'Harmonie de DACHSTEIN.

A cette manifestation qui est une grande première dans notre faubourg, participe environ la moitié de nos commerçants et artisans.

Personnellement, je souhaite que ce soit une grande réussite et un encouragement pour les autres.

HABITANTS DE LA ROBERTSAU ET ENVIRONS !

Reférez la date du 29 et 30 septembre.

Venez nombreux visiter les stands de nos commerçants et de nos artisans.

« ALLES UP DIE ERST USTELLUNG VUM LAUCH. »

Le Président
R. FELIX

Charles Roth

TAPISSIER - DECORATEUR

- * meubles rembourrés
- * literie
- * moquettes
- * tentures murales
- * décors de fenêtres

* REFECTION DE MATELAS CRIN ET LAINE *

8, RUE BÉGNER
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU / TEL 31.44.21

Banque Populaire

de la Région Économique
de Strasbourg
A VOTRE SERVICE

Agence de la Robertsau
73, rue Bœcklin

VOTRE DROGUISTE
vous propose les meilleurs articles en...

- * Parfumerie
- * Cadeaux
- * Photos et Travaux
- * Produits d'entretien et de nettoyage
- * Peintures et Papiers-Points
- * Toiles, cirées et Adhésifs
- * Semences et Engrais
- * Nourritures pour oiseaux, etc...

Droguerie A. SIEFER

89, rue Bœcklin / tél. 31.04.95
Robertsau

livraison à domicile

ELEMENTS DE CUISINE
SUR MESURES

PLACARDS - PORTES - KAZES -
FAUX PLAFONDS

TOUS TRAVAUX
D'AMENAGEMENT INTERIEUR

**MENUISERIE
ARTISANALE
DE LA
ROBERTSAU**

74, RUE KEMPF / 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

tél. privé 33.24.55
atelier 31.42.10

CIAL

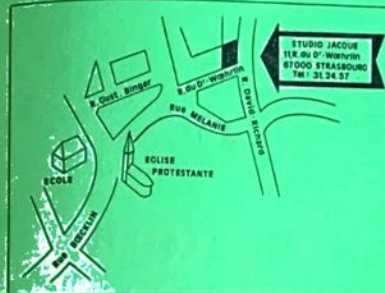
une grande banque régionale

un groupe national

Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine

Agences de la ROBERTSAU :

42, rue Bœcklin tél. 31.14.57
100, route de La Wantzenau tél. 31.05.92



LE STUDIO JACQUES PHOTO - CINÉ - SON

11, RUE DU Dr WOEHRLIN TÉLÉPHONE 31.24.57
STRASBOURG-ROBERTSAU

C'est mieux !!! Pourquoi ?

Parce que le Studio Jacques vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher ailleurs dans un délai d'un mois qui suit votre achat dans un rayon de 50 km

PROMOTION* Septembre - Octobre

* Dans la limite des stocks disponibles

- Appareil 24 X 36 Reflex semi-automatique
Nikon FM avec 1,8 de 50 mm 1.960,00 F
- Appareil 24 X 36 Reflex Minolta XG-2 avec 1,7 de 50 mm 1.750,00 F
- Projecteur de diapositives automatique Rollei P 320 402,00 F
- Projecteur de diapositives autofocus Rollei P 320 AF 560,00 F

Notre studio est à votre disposition

pour vos photos d'identité minute - portrait - reportage - mariage - photos publicitaires et industrielle - reproduction de photos anciennes - photos sur toile (coussin photo) - photocopie immédiate - location de projecteur ciné et diapositives.

Dépositaire :

ROLLEI - VOIGTLANDER - MINOLTA - NIKON - CANON

FLEURS issler



Décorations pour mariages
Bouquets de mariées
Toutes fleurs pour fêtes

au centre
de la Robertsau,
votre opticien

OPTIQUE BÖCKLIN

63, rue Böcklin
67000 Strasbourg-Robertsau
tél. 31.37.59

stationnement assuré



Pour tous vos problèmes financiers,
adressez-vous en toute confiance à

la CAISSE d'ÉPARGNE de STRASBOURG

Agence de la Robertsau

78, rue Böcklin - Tél. 32.49.61

ouvert : lundi : 14 h 00 à 17 h 45
mardi à vendredi : 8 h 15 à 12 h 00 et 13 h 45 à 17 h 45
samedi : 8 h 15 à 12 h 00

Un dépôt à la Caisse d'Épargne, exempt de tout impôt sur le revenu est un placement avantageux

PAPIER FOURNI PAR LES PAPETERIES DE LA ROBERTSAU

suite de la page 4

- Quelques belles réalisations à la Robertsau : la piscine, le terrain de l'ASR, le nouveau Gymnase de l'école de la Niederau, le château, la forêt et les berges de l'Ill et du Muhlwasser,
- des choses moins belles : les rues inondées des vieux quartiers faute de canalisation, les nouveaux édifices ne cadrant plus avec leur environnement, les gravières délaissées après l'exploitation du gravier ou polluent les ordures de toutes sortes,
- des points litigieux comme des immeubles d'habitation empiétant franchement sur des cours d'école, des dépôts sauvages d'ordures, les stockages de pétrole au port, les fosses de rétention servant au pompage du fuel dilué dans la nappe phréatique.

Monsieur HERRMANN reprend ensuite les idées directrices de l'ADIR sur le POS, maintes fois publiées dans l'ECHO et les journaux locaux. Il lit et commente par la même occasion le résultat d'une enquête publique que l'ADIR a organisée ces derniers mois.

Sur plus de deux mille tracts diffusés, deux cents réponses nous sont revenues.

La Communauté Urbaine sera informée de ces résultats et des propositions de l'ADIR.

Notre projet pour la Robertsau pour 1979-1980

Lors de l'Assemblée Générale le Président, Monsieur R. FELIX a rappelé les objectifs de l'ADIR pour les prochaines années, à savoir :

Participation de l'ADIR à l'élaboration du P.O.S.

Nous avons fait des propositions à Monsieur le Maire qui nous a promis une réunion d'information en 1979 par les Services Officiels.

Nous demandons une réunion avec les Associations de la Robertsau afin de permettre aux Robertsauviens de donner leur avis sur les projets avant toute décision officielle.

Poursuite de notre « ACTION ANTI-POLLUTION »

- Pollution Hydrocarbures
par une concertation réelle avec les Services de la Préfecture, Mairie et Port Autonome et la mise en place de mesures préventives.
- Pollution par station d'épuration
L'ADIR demande l'accélération des travaux de construction d'une nouvelle station biologique.

« Action VOIRIE » en demandant :

- un aménagement minimum à définir des petites rues et l'installation du tout à l'égout pour les 500 logements non

ASSOCIATION DE LA DEFENSE DES INTERETS DE LA ROBERTSAU

Strasbourg-Robertsau, le 16 avril 1979

Concerne : Strasbourg-Robertsau Création de zones artisanales

Monsieur le Maire
de la Ville de Strasbourg
Place de l'Etoile
67100 Strasbourg

Monsieur le Maire,

Ayant été saisi par les habitants du quartier du Hechner et de la rue de l'Anguille qui nous ont exprimé leurs préoccupations concernant le projet de création d'une zone artisanale nous ne pouvons qu'appuyer leurs revendications à savoir :

IX. — DIVERS ET VOEUX

Les riverains de la rue de l'Anguille sont opposés au projet de la C.U.S. de vouloir instaurer une zone artisanale dans leur quartier. Ils craignent en grande partie de perdre bon nombre de terrains aménagés en jardins ou zones vertes au détriment d'ateliers et de dépôts industriels ou artisanaux risquant d'ajouter à la pollution déjà accentuée du quartier. La grande question : ne serait-il pas possible de prendre la rive nord de l'Ill pour y établir la zone artisanale ?

Le Conseiller Municipal, considérant qu'il était de son devoir de répondre, prétend qu'une zone artisanale n'est pas une zone industrielle et pense que le voisinage avec des immeubles résidentiels est parfaitement possible, à condition de faire respecter certains décrets et lois applicables sur la protection de l'environnement et en se limitant à l'implantation de petites entreprises ne créant pas de nuisances.

Le Président, Monsieur R. FELIX, affirme que l'ADIR sera vigilante pour défendre les intérêts des 50 familles concernées habitant ce quartier des rues de l'Anguille et du Hechner et pour sauvegarder les jardins familiaux existants et le Parc de la Villa Schmidt.

Le Président clôt l'assemblée vers 18 heures en souhaitant que plus de robertsauviens se sentent concernés par les problèmes de leur quartier et soutiennent l'ADIR dans la défense des intérêts de notre faubourg.

encore raccordés

- aménagement de petits parkings dans le centre de la Robertsau
- aménagement de pistes cyclables dans le quartier.

Amélioration de l'habitat

A la Cité de l'Ill amélioration des logements et des équipements collectifs.

Aménagement de terrains de jeux pour les enfants dans le quartier

Aménagement d'espaces verts, des berges de l'Ill et du Muhlwasser. (Si nous avons beaucoup de verdure à la Robertsau il nous manque des terrains de jeux dans le quartier près de l'Ecole de la Niederau, rue Silberath, Cité de l'Ill.)

Réalisation des équipements publics

- Ecole Böcklin : construction d'un nouveau Collège ou d'une nouvelle Ecole Maternelle et d'une Ecole Primaire
- Construction d'une salle de sport polyvalente et d'un centre culturel.
- Aménagement de stades ouverts à tous.

- la demande d'une information et d'une concertation réelle avec les intéressés
 - la préservation des jardins familiaux dont nous avons demandé à plusieurs reprises de nouvelles créations pour répondre aux besoins des habitants de la Cité de l'Ill
 - la préservation du « Parc de la villa Schmidt » acquis récemment par la municipalité et qui pourrait être aménagé en espace vert public.
- En effet nous ne voyons pas l'utilité de la voirie projetée entre la Gendarmerie et le Parc.

Nous sommes bien conscients qu'il faut créer des emplois dans le quartier et nous proposons :

- d'utiliser les possibilités existantes au Port du Rhin et différents terrains ou locaux sont inutilisés ou mal utilisés actuellement
- d'étudier les possibilités d'étendre la zone artisanale de la « Vogelsau » au nord de la Cité de l'Ill en liaison avec la Ville de Schiltigheim SUITE AU VERSO →→

— d'étudier la possibilité d'aménager une zone artisanale au Sud de la station d'épuration. Des expositions marchandes pourraient également s'installer dans cette zone.

Estimant qu'une concertation réelle entre les différents intéressés et vos Services serait nécessaire, nous vous demandons de bien vouloir nous proposer une date et les modalités

Strasbourg-Robertsau le 26 avril 1979

PETITION

des riverains de la rue de l'Anguille et de la rue Hechner,
Chemin de l'Anguille et rue de la Lague
à Strasbourg-Robertsau

Ayant pris connaissance par un article paru dans les « Dernières Nouvelles d'Alsace » du 22 janvier 1979 d'un projet de création d'une « zone artisanale » entre la rue de l'Anguille et la rue Hechner à Strasbourg-Robertsau, les habitants de ce quartier, conscients de la nécessité de créer des emplois dans les différents quartiers et à proximité des zones d'habitations :

- regrettent néanmoins le manque d'information et de concertation des intéressés à savoir une cinquantaine de familles habitant la zone considérée et pour lesquelles ce projet va modifier fondamentalement les conditions de vie et la qualité de leur environnement
- estiment que ce projet n'est pas réaliste en prévoyant d'intégrer une zone d'activités artisanales ou industrielles importantes dans un quartier déjà urbanisé dont l'implantation créera des nuisances intolérables (bruits, odeurs, circulation de camions...) pour les habitants.
- regrettent que le projet prévoit la suppression de nombreux jardins familiaux alors que beaucoup de personnes souhaiteraient un développement de ces jardins
- déplorent que ce projet envisage de supprimer une par-

Strasbourg, le 15 mai 1979

Concerné : Strasbourg-Robertsau
Création d'une nouvelle voirie
reliant la rue de la Carpe-Haute
à la rue du Dr Freysz.

Arrêté du 9 avril 1979.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Nous avons l'honneur de vous soumettre nos observations et nos propositions concernant l'enquête publique au sujet de la création d'une nouvelle voirie de 25 m de large, reliant la rue de la Carpe-Haute à la rue du Dr Freysz et à la rue des Jardini-

- pour éviter que cette voirie devienne une voie rapide de transit d'un trafic important nous proposons de limiter cette voirie à 18 m maximum comme d'ailleurs prévu au POS de la Robertsau, comportant une piste de circulation de 10 m pour les véhicules, 2 pistes cyclables de

E. HERRMANN
7, rue Isaac Haffner
STRASBOURG-ROBERTSAU

Strasbourg, le 6 août 1979

Objet : Nuisances provoquées
par le Supermarché GRO
à Strasbourg-Robertsau

Monsieur le Maire
de la Ville de Strasbourg
Place de l'Etoile
67100 STRASBOURG

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous soumettre les doléances des

pour un premier échange de vues sur ces questions qui intéressent la Robertsau et le quartier du Hechner en particulier. Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Président de l'ADIR
R. FELIX

P.J. 1 pétition avec 71 signatures

tie importante du « Parc de la Villa Schmidt » que la Ville a acquis récemment en créant des voiries importantes au sud, à partir de la Gendarmerie, et au nord du Parc.

Les habitants du quartier concernés, demandent à Monsieur le Maire de bien vouloir reconsidérer le projet initial :

- en limitant la zone artisanale aux terrains disponibles et non utilisés actuellement pour les jardins familiaux
- en limitant l'implantation de petites entreprises artisanales ne créant pas de nuisances sur des terrains de 15 ares maximum
- en prenant toutes les mesures nécessaires, au niveau des cahiers de charges et au niveau des réalisations sur le terrain, pour éviter des nuisances aux riverains (pollution de l'air, de l'eau, gêne créée par la circulation des camions...)
- en préservant le « Parc Schmidt » qui pourrait être aménagé en espace vert public, élément, également indispensable à la qualité de la vie d'une zone d'habitation de 7 000 personnes

Pour répondre aux demandes des artisans ayant besoin de terrains plus importants ils proposent d'étendre la zone artisanale existante de la « Vogelau », située juste en face de l'autre côté de l'III, et facilement accessible pour les habitants de la Cité de l'III par la passerelle mise en place récemment.

Ils demandent d'autre part qu'il y ait une information et une concertation réelle des habitants et des associations du quartier.

2 x 2 m et 2 trottoirs de 2 x 2 m. Cette voirie devrait donc être limitée à une voie de desserte du quartier et en particulier des nombreux nouveaux lotissements entraînant un trafic que la rue des Jardinières ne permet plus d'absorber

- une réserve de terrain pourra être prévue pour le transport en site propre projeté à moyen terme
- .. pour éviter toutes nuisances (bruits, pollution de l'air...) aux riverains de ce quartier situé au centre de la Robertsau nous proposons la mise en place d'un écran de verdure le long de cette voirie

Nous regrettons une fois de plus le manque d'information et de concertation des habitants du quartier et nous demandons qu'à l'avenir ces enquêtes se fassent dans le quartier même : panneaux d'affichage à prévoir dans le quartier, et enquête publique à effectuer dans le quartier (par exemple au Centre Social, 84, rue Backlin).

Espérant une suite favorable à nos propositions veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président de l'ADIR
R. FELIX

riverains du Supermarché GRO à la Robertsau, par suite des nuisances qu'ils subissent, à savoir :

- l'état de malpropreté des abords du Supermarché et le manque d'entretien des espaces verts :

- le « gazon » n'ayant plus été coupé depuis avril 1978, c'est-à-dire depuis 16 mois, les abords sont dans un état déplorable.
- les fameuses « poubelles spéciales », constituées par des simples sacs en plastique, ne sont plus mises en place sur le parking depuis plus d'une année et le parking, qui en principe était nettoyé le samedi soir suite à votre intervention du 3 mai 1976, n'a plus été nettoyé depuis de nombreux mois,
- les chariots ne sont plus rangés le soir et traînent sur le parking et même dans les rues avoisinantes. Ils font parfois l'objet de jeux bruyants la nuit gênant tout le voisinage,

— d'autre part, nous voudrions porter à votre connaissance les nuisances occasionnées par le fonctionnement intempestif de la sirène d'alarme ces dernières semaines qui a réveillé tout le quartier, à plusieurs reprises, en pleine nuit. Nous vous demandons d'imposer la suppression de l'alarme sonore et le renvoi, par ligne téléphonique, de cette alarme à un responsable du Supermarché qui eux n'habitent pas le quartier.

Nous vous demandons également de faire contrôler par des mesures officielles le niveau de bruit des ventilateurs des installations frigorifiques du Supermarché qui sont particulière-

ment bruyantes et gênantes la nuit, surtout en été où les gens ont l'habitude de dormir les fenêtres ouvertes.

Par ailleurs, depuis quelques semaines GRO a fait installer une station de lavage de voitures, susceptible de fonctionner toute la nuit, et occasionnant un bruit dépassant les limites admissibles après 22 heures dans un quartier d'habitation.

Comptant sur une intervention énergique de votre part pour demander aux responsables de la Société SADAL-GRO de prendre toutes les mesures afin d'éviter les nuisances aux riverains, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à nos sentiments respectueux et reconnaissants.

Union Touristique "AURORA" Robertsau Grande Fête Montagnarde

les 15 & 16 Septembre 1979

A LA MAISON DE VACANCES
à Rombach-le-Franc
Vallée de la Hingrie
BAL CHAMPETRE

ATTRACTIONS
BUFFET
STAND DE TIR
TOMBOLA



Réponse de M. le Préfet

à la lettre de l'ADIR du 18 mars 1979 concernant la pollution du port aux pétroles

PREFECTURE DU BAS-RHIN / République Française
Cabinet du Préfet

Strasbourg, le 7 avril 1979

Monsieur le Président,

Par votre lettre du 18 mars 1979 vous me demandez de vous informer sur les mesures prises pour la lutte contre la pollution de la nappe phréatique constatée à la Robertsau au départ d'un incident survenu dans le Port aux Pétroles en 1976. Comme je vous l'avais indiqué par ma lettre du 14 décembre 1978, je suis tout disposé à vous donner les informations que vous souhaitez.

En complément des renseignements que je vous ai donnés par ma précédente lettre, je précise que les mesures faites systématiquement à l'aide notamment de piézomètres permettent d'affirmer que le courant de la nappe phréatique s'écoule nettement dans le sens Est-Ouest, depuis le relèvement du niveau du Rhin dans le secteur intéressé.

En conséquence, les pétroles flottant sur le plan souterrain sont actuellement captés efficacement par le drain bétonné qui a été creusé à l'Ouest du dépôt portuaire de la Raffinerie de Strasbourg. Les suintements qui vont s'affaiblissant sont enlevés régulièrement dès que leur accumulation est suffisante pour permettre l'opération d'écoulement. L'efficacité du système est prouvée par le fait que le Canal des Français est maintenant propre. J'ajoute que les dispositions vont être prises pour permettre à ce bras d'eau de retrouver autant que possible sa flore ancienne.

Les vérifications entreprises tant sur les plans d'eau superficiels de la forêt de la Robertsau que sur le contre canal longeant immédiatement la digue du Rhin n'ont pas permis de

détecter la présence de produits pétroliers à laquelle vous aviez fait allusion.

Des mesures rigoureuses ont été prises pour que soit mis fin aux désordres constatés sur le terrain occupé par la Société SPIRSE et aux éjections de produits nocifs produites par la cheminée de son incinérateur. Tout paraît maintenant rentré dans l'ordre et la surveillance de cette entreprise se poursuit.

L'étude du projet de construction d'un canal cernant complètement le port aux pétroles a été poursuivie activement. Les données techniques du projet sont dès à présent bien établies. Les problèmes de financement et, en conséquence de compensation avec d'autres dispositifs d'isolement qui pourraient se révéler éventuellement moins coûteux, sont entreprises en contact avec les départements ministériels compétents. Je ne puis toutefois, pour l'instant, vous indiquer la solution qui sera définitivement retenue, car un certain délai sera encore nécessaire au dégagement des conclusions définitives.

Les dispositions sont prises, par ailleurs, dans les dépôts portuaires pour éviter autant que possible le renouvellement d'accidents semblables à celui qui a été constaté il y a quelques années. Les travaux nécessaires sont entrepris au fur et à mesure où les opérations périodiques de révision des installations le permettent.

En vous remerciant que je resterais attentif à toute information que vous voudriez bien me faire parvenir sur des pollutions pétrolières nouvelles que vous pourriez constater dans les environs du Bassin aux Pétroles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Monsieur Raymond FELIX
Président de l'ADIR
42, rue de l'III / 67000 Strasbourg-Robertsau

STAEBELL René - BONNETERIE

85, rue Boecklin • 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU • Tél. 31.07.10

CONFECTION DAMES ET ENFANTS

LAINES PINGOUIN - MERCERIE - BRODERIE - LINGERIE - BONNETERIE
LAYETTE - GAINES ET SOUTIENS SUSU ET SCHIESSER / Bas et chaussettes

**Garage
R. BUR**

18-20, rue Mélanie
67000 Strasbourg-Robertsau
Téléphone 31.82.41



CHAUFFAGE BRENNER

Cuisines par éléments
Appareils ménagers
Chauffage central gaz
Radiateurs gaz - électriques

25, rue Boecklin - ROBERTSAU - Tél. 31.07.79

INSTALLATIONS SANITAIRES
ISOLATION / CHAUFFAGE
FERBLANTERIE / ZINGUERIE
TOUS TRAVAUX DE TOITURES

Ets Wernert

76 a, rue des Jardiniers
STRASBOURG-ROBERTSAU ☎ 31.03.20



ENTREPRISE DE CREPISSAGE ET MAÇONNERIE

Gino DI-FILIPPO

17, RUE HECHNER • STRASBOURG-ROBERTSAU • Téléphone (83) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

FERS et METAUX

J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7 a. Rue Redslob • Tél. 31.13.53
STRASBOURG-ROBERTSAU

BOUCHERIE CHARCUTERIE FINE

Aloyse GUHMANN s. a.

90, route de La Wantzenau ☎ 31.02.16
STRASBOURG-ROBERTSAU

Livraison à domicile



Hild Fils

MONUMENTS FUNÉRAIRES

- en granit français et étranger et en imitation fabriqué dans nos ateliers
- fondements spéciaux caveau
- travaux très soignés
- réparations de tous genres

Bureau - Exposition Atelier

18, route de Mittelhausbergen ☎ 30.14.60
Arrêt bus, rue de Dossenheim à 15
67200 STRASBOURG-CRONENBOURG

anci. Maison Maechling

1, rue Auguste-Himly ☎ 31.08.94
(coin rue des Peupliers)

67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

USINE MODERNE DE GRANIT

Zone Industrielle • 67120 MOLSHEIM
21, rue de la Hardt

PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75, route de la Wantzenau • 67000 Strasbourg-Robertsau

Téléphone 31.18.33

• Boucherie - Charcuterie

Raymond KOSCHER

203, route de la Wantzenau (près Ste-Anne)
STRASBOURG-ROBERTSAU

☎ 31.19.32

- Spécialité Jambon et Pâté en croûte
- Livraison à domicile



Tél (88) 36 53 68

et aussi...

103, route de la Wantzenau • ROBERTSAU

COURS ACCELERES • CODE ET TESTS PERMANENTS

1, Quai
du Général Koenig

4, Place de
l'Homme de Fer

42, bd d'Anvers

43, route du Neuhof

96, route
de Bischwiller

67000
STRASBOURG

Tél. (88) 36.53.68

♦ ELECTRICITE

Bernard KLEIN

40, RUE DE L'ANGLE Tél. 31 24 26
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

- Spécialiste tous systèmes de chauffage électrique
- Tout équipement électrique
- Réparation et dépannage

*

LUNETTES ✂ BAROMETRES
VERRES DE CONTACT ✂ THERMOMETRES
JUMELLES ✂

Optique de la Cathédrale

Anciennement SAUER-GEIGER

J. C. RAGUIN

Opticien diplômé E.N.O.M.

11, place de la Cathédrale (face Kammerzell)
67000 STRASBOURG ☎ (88) 32.74.47

Plus de 150 recettes
simples, économiques
et pratiques

par

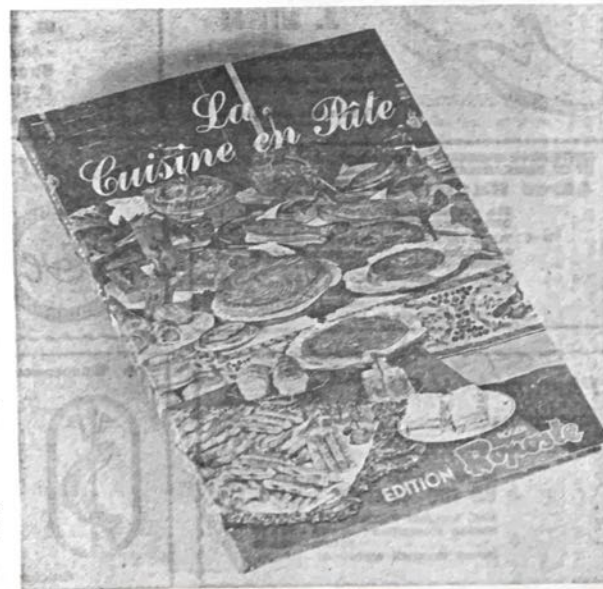
**Roger
Roposte**

Traiteur

- ♦ Nombreuses illustrations
en couleur

En vente dans les
librairies à Strasbourg
et dans les débits de
Tabac de la Robertsau

au prix de 42,- F.



POMPES FUNEBRES
Marcel Vierling

- Cercueils
- Transport
- Articles funéraires
- Toutes démarches et formalités

40, rue Boecklin
Strasbourg-Robertsau
Tél. 31.32.47

ENTREPRISE DE RAMONAGE

J. KIEFFER

MAITRE-RAMONEUR (dipl.)

2, rue E.-Maechling Ø 31.15.15
STRASBOURG-ROBERTSAU

se recommande pour

- tous travaux de ramonage de cheminées et appareils de chauffage
- vérifications et expertise de conduits de fumée
- certificats de conformité, etc.

BOUCHERIE · CHARCUTERIE

M. CHRISTMANN

2, rue du Plan · Tél. 31.19.33
STRASBOURG-ROBERTSAU
• LIVRAISON A DOMICILE



CORDONNERIE
J. ZIRN

18, rue Mélanie
STRASBOURG-ROBERTSAU

Vente de pantoufles et chaussures

Réparations tous genres

ENTREPRISE GENERALE DE COUVERTURE SPECIALISEE
ET DE FERBLANTERIE

Alfred HILGERT & Cie

52a, rue Himmerich tél. 31.14.94
STRASBOURG-ROBERTSAU 31.09.33

- TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE en Ardoises - Eternit - Plaques planes et ondulées - Tôles ondulées - Zinc Aluminium - Cuivre, etc... Tuiles plates et mécaniques Cartons et Feutres bitumés Toute Ferblanterie de Bâtiment

Pharmacie MATHIS

ATTENTION !

a été transférée du

34, rue Boecklin au
68 rue Boecklin

anc. Magasin Populaire
Heures d'ouverture : 8 h 15 - 12 h 15
14 h 00 - 19 h 00
Fermé mercredi après-midi

CYCLES ♦ MOTOS

Eugène KLEPPER fils



STRASBOURG-ROBERTSAU
9, rue Mélanie · Ø 31.00.50

- Atelier de réparation
 - Vente de solex
 - Mobylettes Peugeot et Flandria
 - Dépannage
- FERME LE LUNDI

ORONGO

Restaurant Italo-Pasquan

94, rue Boecklin
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU
Ø 31.47.96

► Spécialité PIZZA

Ouvert de 12 h à 14 h et de 18 h à 23 h
Fermé le mardi

*Galerie de
l'Encadrement*

- Toutes les fournitures pour encadrer
- Tableaux - Canevases - Poster - Photo
- Grand choix en moulures
- Découpe verre normal et antireflet
- Clouterie et visserie en sachet

92, route de la Wantzenau

« Ancienne Droguerie Schorderet »

Strasbourg - Robertsau

Ø 31.44.86

Ernest Hanssen



♦ SERRURERIE
FORGE
MENUISERIE
ALUMINIUM

80, route de la Wantzenau
Strasbourg-Robertsau
Ø (88) 31.16.15

♦ Equipez-vous MITCHELL

chez

R. Lachenmaier

Articles de pêche

39, rue Boecklin
ROBERTSAU · Tél. 31.06.25

Aquariums - Oisellerie

Articles pour chiens et chats

